www.maire-levescault.fr







L'Echo des Grands-Bois





Bulletin Municipal

- N° 36 - Août 2017 -

Le Mot du Maire

Quelques évènements laissent penser que nous vivons un changement institutionnel, puisqu'il y a eu la fusion des communautés de communes, puis les élections présidentielles et législatives.

Au plan local, les administrés que nous sommes ne devraient pas souffrir d'une gestion des services de proximité. Les nouveautés pourraient venir des projets de territoire qui risqueraient d'être plus centralisés.

Au plan national, nous ne pouvons pas souhaiter autre chose que le redressement des comptes publics, bien sûr, mais est-ce qu'une politique libérale saura prendre en compte les difficultés des petits revenus, redonner l'espoir et apporter le bonheur aux « sans grade » ? Nous verrons à l'usage.

Dans notre commune, les travaux de voirie se poursuivent. Nous allons poser deux plateaux ralentisseurs dans le bourg : un devant la mairie et l'autre à hauteur de la route du cimetière. Cette démarche vise à faire ralentir les véhicules qui traversent le village. Nous avons pu constater, à l'aide de notre radar pédagogique, que l'incivilité routière était récurrente et méritait un traitement plus radical de la vitesse.

Vous avez pu constater que les toits de la mairie et de l'école sont en pleine réfection car ils datent de la construction de ces bâtiments c'est-à-dire « 1870 ».

Certains bois de charpente sont très altérés et les nombreuses cheminées menaçaient de s'écrouler sur le toit. C'est un investissement lourd mais incontournable.

Ces travaux pourraient inquiéter les contribuables que nous sommes, cependant les subventions rattachées aux travaux de la salle des fêtes ont été intégrées et le résultat budgétaire 2016 est devenu excédentaire. Donc pas de souci pour les finances communales.

Je vous laisse à la lecture de ce bulletin en restant néanmoins, comme tous les membres de l'assemblée municipale, à votre service afin de vous rendre la vie plus agréable, dans le respect de l'intérêt général bien sûr.

Dorick BARILLOT



Sommaire

2	Le mot du Maire				
4	Budget				
5-7	Le city-stade				
8-9	Aménagements bâtiments de la SAUR				
10-12	La bibliothèque				
13	La Phacélie				
14-15	La sécurité du bourg				
16	L'Orvet fragile				
17	Lotissement des Ouches				
18	Location des salles municipales				
19	Infos déchets				
20	Infos				



Point Internet

Un point d'accès à internet est mis à la disposition des habitants gratuitement à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat qui peut conseiller ou aider sur demande.

Dépenses 2016 et Budget 2017

SECTION DE	FONCTIONNEMENT		DEPENSES
	prévu 2016	réalisé 2016	prévu 2017
Eau, électricité, carburants	26 250.00	17 726.21	27 000.00
Fournitures entretien (bâtiments, voirie, mairie)	34 000.00	16 916.85	40 000.00
Travaux divers (voirie, bâtiments, maintenance)	92 200.00	72 709.92	134 200.00
Charges diverses (contingent incendie, taxes,			
assurances, téléphone)	41 910.00	51 210.49	46 680.00
Charges de personnel, élus, cotisations	144 720.00	129 504.39	149 000.00
Subventions aux associations et CCAS	2 500.00	1 360.00	2 200.00
Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	7 400.00	7 318.77	7 500.00
Reversement impôts (FNGIR)	28 100.00	28 065.00	28 500.00
Virement à la section d'investissement	28 500.00	0	0
Dépenses imprévues	16 046.00	0	20 042.66
Boponese imprevaes	10 0 10.00		20012.00
	421 626.00	324 811.63	455 122.66
SECTION DE	FONCTIONNEMENT		RECETTES
	prévu 2016	réalisé 2016	prévu 2017
Recettes diverses (vente de bois, redevance			
Telecom, SIEDS, Cté Cnes)	6 760.00	27 217.59	12 600.00
Impôts locaux	135 000.00	133 419.00	130 000.00
Dotations Etat, droits de mutation, compensations	189 866.00	203 864.35	217 992.00
Locations (terres, logements, salles).	20 000.00	24 841.35	20 000.00
Report excédent 2016	70 000.00	70 000.00	74 530.66
	421 626.00	459 342.29	455 122.66
	121 020100	100 0 12120	
EXCEDENT 2016 : 134 530.66 €		.000.1	
EXCEDENT 2016 : 134 530.66 € <u>SECTION DE</u>	<u>D'INVESTISSEMENT</u>		<u>DEPENSES</u>
		réalisé 2016	
SECTION DE	<u>D'INVESTISSEMENT</u> prévu 2016	réalisé 2016	DEPENSES prévu 2017 20 000.00
Remboursement capital emprunts	<u>D'INVESTISSEMENT</u> <u>prévu 2016</u> 102 000.00	réalisé 2016	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53	réalisé 2016 11 819.92 _D	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00	réalisé 2016 11 819.92 0 0 24 786.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00	réalisé 2016 11 819.92 _D	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00	réalisé 2016 11 819.92 0 0 24 786.00 19 469.86 0	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00	réalisé 2016 11 819.92 0 0 24 786.00 19 469.86	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie)	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 35 000.00 0	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 35 000.00 0 152 156.97	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 35 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 35 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65 135 113.50 0 90 000.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 500.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00 3 000.00	réalisé 2016 11 819.92	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 500.00 3 000.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention Vente terrain Grands Bois	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 500.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00 3 000.00 16 000.00	réalisé 2016 11 819.92 D	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 90 000.00 500.00 3 000.00 0
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention Vente terrain Grands Bois Subventions Etat, Région, Département	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00 3 000.00 16 000.00 182 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65 135 113.50 0 90 000.00 30 094.53 0 3 000.00 16 000.00 181 625.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 0 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 500.00 3 000.00 0 0
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention Vente terrain Grands Bois Subventions Etat, Région, Département Taxe aménagement	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00 3 000.00 16 000.00 182 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65 135 113.50 0 90 000.00 30 094.53 0 3 000.00 16 000.00 181 625.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 40 500.00 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 3 000.00 0 0 650.00
Remboursement capital emprunts Subvention budget lotissement Travaux voirie et réseaux Travaux bâtiments dont salle des fêtes Caution logement locatif Achat matériel Achat bâtiment Installation générale (électricité, citernes incendie) Déficit d'investissement 2015 TOTAL SECTION DE Excédent fonctionnement Virement section de fonctionnement Emprunt court terme Fonds compensation TVA Caution logement locatif Amortissement subvention Vente terrain Grands Bois Subventions Etat, Région, Département Taxe aménagement Excédent investissement	D'INVESTISSEMENT prévu 2016 102 000.00 95 956.53 40 000.00 30 000.00 500.00 25 000.00 0 152 156.97 480 613.50 D'INVESTISSEMENT 135 113.50 28 500.00 90 000.00 25 000.00 500.00 3 000.00 16 000.00 182 500.00	réalisé 2016 11 819.92 D 0 24 786.00 19 469.86 0 28 107.90 30 000.00 0 266 340.65 135 113.50 0 90 000.00 30 094.53 0 3 000.00 16 000.00 181 625.00	DEPENSES prévu 2017 20 000.00 ont emprunt court terme 95 956.53 123 566.35 122 950.00 500.00 40 500.00 20 800.00 424 272.88 RECETTES 190 122.88 60 000.00 90 000.00 80 000.00 500.00 3 000.00 0 650.00 0

Exédent 2016 : 190 122.88 €

Un « city-stade » à Mairé...

C'est quoi un « city-stade »?

Un « city-stade » est une aire de jeux, un terrain multisport (football, handball, basketball, volley, tennis, badminton...), clos, protégé et sécurisé. Voilà pour la définition de ce nouveau terme, introduit par un anglicisme...

Le « city-stade » est multi-générationnel, social, culturel et fédérateur.



Pourquoi un « city-stade »?

La salle des fêtes a subi une grande cure de rajeunissement. Après la mise aux normes de ces accès et le réaménagement de l'entrée et de l'espace de service, la salle des fêtes vient d'être repeinte et sa scène a elle aussi été rénovée.

C'est désormais une très belle salle, très grande, aux normes et bien aménagée. Il nous restait donc de rendre plus attractifs et ludiques ses extérieurs.

Lors des rassemblements dans la salle, il est apparu que son extérieur était sous aménagé. La structure existante, qui est très souvent utilisée, ne concerne que la génération 2-10 ans. Les ados devaient trouver d'autres occupations ou migrer vers le stade.

La municipalité a choisi de faire aménager un city stade. Les objectifs du city stade sont donc :

- de sédentariser les jeunes sur la commune,
- mettre à disposition une aire sportive plurielle pour la population locale et les touristes de passage,
- occuper et inciter les enfants à la pratique du sport en corrélation avec l'école et les TAP,
- créer un espace social, culturel et sportif.

Cette structure sera plus dédiée à nos ados même s'ils ne seront pas les seuls à l'utiliser et dans le but de satisfaire toutes les générations et tous les loisirs, un terrain de boules sera aussi aménagé dans cet espace, pour remplacer celui qui était placé près de l'ancien café de Mairé.

Où ça?

Derrière le parking de la salle, ce terrain multi-sports viendra compléter l'espace ludique déjà en place, avec la structure de jeux extérieure. Il se situera près de l'espace parking. Son terrain de réception sera drainé. Il empiétera sur le chemin piéton actuel qui sera un peu remanié.



Salle des fêtes

Combien ça coûte?

Évidemment ce projet a un coût. Entre l'aménagement du terrain de réception drainé, la structure et les options, ce projet a un coût d'environ 45000 € TTC.

Terrain bitumé: 15 000 TTC

City stade: 23 100€ HT (27 720€ TTC)

Options (lignes, dispositif anti 2 roues, Poteaux et filets, buts brésiliens, paniers de baskets mi-terrain) : 2500 € TTC

Il va s'agir maintenant pour nous de le faire financer en partie par le CNDS (qui souhaite voir ce genre d'aménagements se multiplier, notamment dans les zones rurales, afin de rattraper un retard certain en matière d'équipements sportifs de proximité, en lien avec la réception des jeux olympiques 2024), et les aides de la communauté de communes (en lien avec l'école notamment), départementales ou régionales.

Nous espérons un financement de 60 % de ce projet, le reste étant à notre charge.

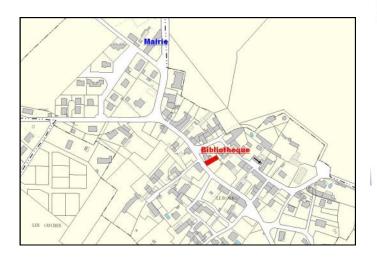
La bibliothèque

Après l'acquisition des anciens bâtiments de la SAUR par la commune de Mairé-L'Evescault pour y installer la bibliothèque et les locaux des chasseurs, les lieux avaient bien besoin d'une rénovation, c'est chose faite pour la bibliothèque. Vous y trouverez un important choix de livres dans une grande pièce lumineuse et agréable pour y lire mais aussi pour vous détendre, discuter, passer un bon moment!





Vous y trouverez également un espace réservé aux enfants avec des couleurs vives et attrayantes ainsi que du mobilier adapté et naturellement les livres appropriés.





Horaires d'ouverture :

Lundi: 15 H - 18 H Mercredi: 15 H - 18 H Samedi: 10 H - 12 H Inscription gratuite

Ludovic Debenest

Le local des chasseurs



Quant aux chasseurs, ils sont en pleins travaux pour améliorer leur espace de rencontres et de convivialité. Une partie a déjà été réalisée notamment des sanitaires ainsi qu'un plan de travail avec évier et ballon d'eau chaude. L'électricité a également été revue. Ils disposent aussi d'un petit bâtiment de stockage dans la cour.

De nombreux travaux restent encore à réaliser avant la saison de chasse!



Ludovic Debenest



La bibliothèque municipale : bilan des actions sur l'année et perspectives



La bibliothèque municipale, désormais bien installée dans le bourg de Mairé, fonctionne à plein. Pour information, il y a 107 adhérents à ce jour, et sur l'année, plus de 1000 échanges de livres ont eu lieu sur les 6 premiers mois.



Dans l'article précédent, vous avez pu voir ce cadre rénové, chaleureux, calme et accueillant. La cour et l'espace parking seront bientôt aménagés pour le finaliser! Vous y êtes bienvenus les lundis de 15h00 à 18h00, les mercredis de 15h00 à 18h00 (à partir du 1er septembre) et les samedis de 10h00 à midi.

A chaque jour sa spécificité:

le lundi, jeunes et moins jeunes se réunissent autour des livres et des jeux de sociétés. Le mercredi est dédié aux très jeunes, autour d'un moment intitulé « l'heure du conte » : les bénévoles accueilleront les enfants et présenteront des albums, partageront une lecture ou feront découvrir un Kamishibaï...

Les samedis matins sont l'occasion pour les ados de faire des activités manuelles et des animations autour de l'origami, des animaux en livres...

Les actions de la bibliothèque sur l'année scolaire 2016-2017 :

Les sorties « Nature » :

Plusieurs « randonnées découvertes » ont été proposées par la bibliothèque :

La sortie mycologique : sortie dans les bois de Mairé avec un animateur pour découvrir les différentes espèces de champignons rencontrées dans nos bois...





La sortie ornithologique (avec Romain Bonnet,

INRA Chizé) : sortie dans les plaines à la découverte de l'outarde canepetière. Observation des mâles et de leur parade. Observation du busard cendré, de la pie grièche...

La randonnée nature « Orchidées et flore de la plaine » (avec Bruno Coué) : Dans la zone Natura 2000, découverte des différentes espèces d'orchidées et des plantes spécifiques et originales de nos plaines.



Ces trois randonnées passionnantes seront reconduites afin de faire découvrir ces thèmes à un nombre plus importants de curieux !

Les actions avec l'école primaire publique de Mairé :

« Mairé Autrefois, l'école d'autrefois » : interventions, témoignages d'anciens (Gisèle Braux, Micheline Béguier, André Prévost), qui ont partagé leurs souvenirs avec les jeunes élèves de CP-CE1 de la classe de Valérie Macquin. La comparaison de la vie et de la classe « à l'époque », notamment pendant la seconde guerre mondiale, et de la vie « d'aujourd'hui » a été riche en surprises.

« Les métiers disparus » : Découverte du bourg de Mairé, toujours avec de valeureux aïeux (Micheline Béguier, Gisèle Braux, Paul Nivet), qui ont fait découvrir le bourg de Mairé d'autrefois : emplacement de différents lieux (cinéma, cafés, épiceries, forges...), métiers d'autrefois (sabotier, bourrelier, charron, limonadier)... au cours d'une balade là aussi très enrichissante.

« Eric Gautier »: découverte des textes poétiques de notre ancien président de conseil général et rencontre avec les enfants de la classe des CP-CE1 autour d'un spectacle musical (guitare-voix), en partenariat avec le foyer rural.

« Jardin pédagogique » : les petits de l'école sont venus investir les grandes auges installées près de la bibliothèque ainsi que l'espace proche des murs pour y observer des plantations du potager : radis, tomates, fraisiers, framboisiers, fleurs mellifères, physalis... et en consommer les productions !

Les actions de lecture :

PRIX DES LECTEURS 2017

Le prix des lecteurs (prix des littératures européennes de Cognac): Comme depuis 3 ans, plusieurs membres de la bibliothèque (17 exactement!) participent à ce prix : 6 livres à lire et un à choisir! Cette année, l'Europe du sud est à l'honneur!

Lecture publique avec Jean-Jacques Epron: Jean-Jacques Epron, acteur et comédien local, est venu faire découvrir des textes à un public mairéen en novembre dernier, en partenariat avec le foyer rural.



Les envies et les projets pour l'année scolaire prochaine :

Spectacle avec Eric Gautier en Octobre : Cette fois, Eric Gautier va venir proposer un spectacle pour un public plus large, dans la salle des fêtes.

Jean Jacques Epron reviendra lui aussi partager des textes de théâtre avec nous.

Rencontre avec Jean-Paul et Alain Bouchon : ces deux écrivains sont originaires de Vançais. Ils ont déjà écrit plusieurs romans et ils viendront échanger avec leurs lecteurs.

Le tri, visite du site de la Braconne : Le nouveau tri est extrêmement efficace (si tout le monde le fait correctement !) et il ne doit plus rester grand chose dans notre poubelle. Cependant, plusieurs éléments posent peut-être encore question. La bibliothèque se propose de faire venir un des responsables de la communauté de communes pour répondre à nos dernières questions sur le tri : Venez avec vos poubelles ! Le souhait est aussi d'aller visiter le nouveau site de tri de la Braconne.

Les trois sorties « Nature » seront reconduites.

Autour du four : Le site du four communal, près du pigeonnier est très accueillant. Pour le mettre en valeur, un moment convivial est en train d'être élaboré. Transmettre aux nouvelles générations comment allumer un four, cuire plusieurs éléments culinaires à l'intérieur, partager ce moment convivial autour d'un spectacle vivant...





Cinéma plein air : nous souhaitons réunir jeunes et moins jeunes autour d'une ou plusieurs projections en plein-air de films, dans la cour de la bibliothèque, l'été prochain...



Pierrick MARQUET

La Phacélie à feuilles de Tanaisie

Voilà une plante qui pour une fois, n'est pas du tout de chez nous! En effet, elle est originaire du Nord du Mexique et de la Californie. Mais alors, pourquoi en parle-t-on ici? On déroge à la coutume! Oui, mais d'une part, une fois n'est pas coutume, justement, et d'autre part, cette plante de la famille de la Bourrache, est cultivée et naturalisée dans les zones tempérées comme la nôtre.

La Phacélie a été introduite en France vers 1830 comme plante mellifère. En effet, les abeilles, parmi d'autres insectes, raffolent de son nectar et le miel qu'elles en font est très parfumé. Mais on s'est aperçu par la suite que les avantages de cette plante ne s'arrêtaient pas là ! Là où la Phacélie est semée, le développement de ce qu'on appelle les mauvaises herbes n'existe pas. Elle produit des substances qui empêchent, pas exemple, le chiendent de coloniser le milieu. Ce sont des substances dites « allopathiques ». D'ailleurs, lorsque l'on veut l'utiliser en plante mellifère, il convient de ne pas trop semer rapproché parce que les Phacélies se font du tord à elles-mêmes. Chaque fleur produira moins de nectar et moins de pollen...

On a aussi vu que parmi les insectes attirés par la plante, il y a beaucoup de syrphes et de bombyles, qui ressemblent à des mouches. Ils butinent les fleurs réparties en « paquets » sur des cimes scorpioïdes, qui se déroulent au cours de leur maturation. Or, ces insectes pondent sur la plante, ou à proximité, et leurs larves sont affamées de pucerons et cochenilles. Ainsi, en semant des Phacélies à proximité de plantes envahies par ces bestioles, on limite les dégâts! La Facélie (il parait qu'on a le droit de l'écrire aussi comme ça...) est aussi utilisée pour réduire la mortalité des jeunes pommiers ou poiriers lorsqu'elle est semée à proximité. Elle les protège indirectement en attirant les insectes protecteurs des arbres et en étant utilisée comme couvre-sol. En revanche, si les fleurs de Phacélie et celles des fruitiers arrivent à maturité au même moment, on n'a que peu de fruits car les pollinisateurs privilégient la Phacélie.

Enfin, la Phacélie est de plus en plus utilisée ces dernières années comme engrais vert, en association avec le lupin, le sarrasin, l'avoine,... ainsi que dans les jachères fleuries...

Bien sûr, il a fallu, au cours de l'histoire, que l'Homme teste les vertus de ses feuilles : elles étaient séchées, chez les tribus amérindiennes, et utilisées comme psychotropes : les garçons en prenaient lors des cérémonies de passage à la vie d'adulte. Hallucinations, acouphènes, satiété,... bref, c'est comme ça ! L'être humain ne peut pas s'en empêcher : tous les moyens sont bons pour se retourner le cerveau !



Erwan BARILLOT

Sécurité du bourg commune de Mairé-L'Evescauft



Notre centre bourg de Mairé-l'Evescault est un environnement rural agricole et une agglomération. Il est traversé par la route départementale n°15, classée au 3^{ème} niveau du schéma routier départemental; à savoir que les niveaux 1 et 2 sont les réseaux principaux et le niveau 3 réseau secondaire de desserte locale.

Notre bourg est fréquenté quotidiennement par des enfants qui attendent le ramassage scolaire, des gens du village, et des usagers de la route. Dans le bourg, il y a la bibliothèque, l'école, la mairie, et la salle des fêtes; des habitations sont en retrait et bordent la RD 15.

L'entrée et la sortie de Mairé-l'Evescault sont signalées par des panneaux type EB10/EB20, c'est-à-dire de début et fin d'agglomération, la vitesse y est donc limitée à 50 km/h, trop souvent oubliée par les usagers de la route. L'achat par la municipalité d'un radar pédagogique informe les conducteurs de leur vitesse, afin de les inciter à adapter leur comportement.

Des mesures de vitesses ont été effectuées par la direction des routes et des transports du département en octobre 2015. En provenance de Sauzé-Vaussais et de Sainte-Soline, la vitesse moyenne pratiquée est supérieure à celle autorisée. La vitesse dans le bourg reste donc un problème et une priorité pour la municipalité, à savoir que chaque année en France, environ 25% des accidents mortels sont dûs à la vitesse.

Le conseil municipal a travaillé sur les possibilités de réduire la vitesse lors de la traversée du bourg, afin de sécuriser les riverains. Il a donc sollicité l'aide de la direction des routes et des transports du département des Deux-Sèvres, afin d'étudier les pistes de sécurisation du bourg.

Plusieurs pistes possibles nous ont été proposées par la direction des routes et des transports.



Pistes d'amélioration côté Sainte Soline

- * Création d'un ralentisseur trapézoïdal au niveau du passage piéton de la salle des fêtes, projet retenu par la municipalité et qui sera réalisé courant l'été .
- * Créer un nouveau passage piéton entre le parking de la salle des fêtes et la mairie.
- * Identifier le stationnement en créant des places de stationnement devant la mairie face aux deux gros tilleuls.
- * En provenance de Sainte Soline rue des grands bois, matérialisation de places de stationnement et mise en place de bordures en accotement gauche côté champs, depuis l'entrée d'agglomération à la mairie, afin de maintenir le trottoir existant libre au piéton.

Pistes d'amélioration côté Sauzé-Vaussais

- * Création d'une double écluse, afin de réduire les vitesses en donnant la priorité aux usagers sortant du bourg, implantée au niveau des maisons d'habitations et la scierie .
- * Création d'un plateau surélevé au niveau du carrefour entre le croisement de la RD15, la rue du four à pain et le passage du tilleul .

OU

* Identification du carrefour par un marquage en résine.

Mis à part la réalisation des deux ralentisseurs courant l'été, les autres aménagements sont encore des projets à réfléchir.

Les zones d'aménagements seront limitées à 30 km/h.



Yannis Coirault

L'Orvet fragile

Il y a ceux qui connaissent et ceux qui se disent « qui qu'o l'est qu'cheu ? »! Il y a 25 ans, on en croisait parfois sur la commune. Aujourd'hui, c'est plus rare... alors ? Qu'èt-o ?

L'Orvet fragile est un lézard dit « apode », c'est-à-dire sans pattes. En fait, si on y regarde de près, il a de tout petits moignons minuscules qui sont les vestiges d'une évolution vers la forme que l'animal a aujourd'hui. Alors il ressemble à une anguille -d'où son nom latin « *Anguis fragilis* »- ou bien à un serpent, mais c'est bel et bien un lézard. Forcément, quand on en croisait, assez fréquemment il y a quelques années, la confusion orvet/ serpent et la peur de ce dernier ont eu raison de plusieurs spécimens. Nombre d'orvets se sont faits tuer parce qu'on les a pris pour des vipères ou des couleuvres. D'ailleurs, que ce soit vipères, couleuvres ou orvets, les 3 types sont protégés dans toute la France. Donc interdiction de les zigouiller!

Bref, en France et donc chez nous, l'orvet est le seul lézard apode! Il vit dans les endroits ombragés et humides, comme les lisières de forêts, par exemple. Comme les lézards ou les serpents, il s'expose au soleil, mais pour l'orvet, il ne faut pas qu'il fasse trop chaud. Il déteste la canicule. Vous aurez donc peut-être la chance d'en croiser, mais davantage au printemps ou en automne. D'octobre à mars, ensuite, c'est repos! Hibernation! Dans un trou, sous une racine, parfois assez profondément dans une galerie qu'il est capable de creuser lui-même, à 60-80cm de profondeur. Au printemps, on s'accouple chez les orvets, espèce « ovovivipare ». On apprenait ce « gros mot » il y a quelques décennies, quand les programmes scolaires de sciences naturelles s'intéressaient aux animaux et aux plantes qui nous entourent. Ça parlait aux enfants. Ça les épatait, même... Aujourd'hui, les peaufineurs de programmes souhaitent qu'on apprenne autre chose... Alors explication : les espèces vivipares font naitre des bébés qui sortent directement de l'organisme maternel (comme nous !). Les espèces ovipares pondent des œufs qui éclorent plus tard. Les espèces ovovivipares pondent des œufs qui éclosent tout de suite, dans les secondes qui suivent ou qui précèdent la ponte. C'est bien. Ça évite les pertes comme les œufs qui se font manger par d'autres bestioles, ou qui meurent car placés au mauvais endroit, etc. Par conséquent, les bébés orvets ne sont qu'au nombre de 5 à 25 et déjà aptes à se débrouiller et à manger des petits insectes. Malheureusement, l'agriculture intensive de ces dernières décennies et les produits phytosanitaires utilisés, intégrés dans les proies des orvets ont fait gravement baisser les populations...

Si on en trouve un, comment le reconnaître (pour éviter de jouer avec une vipère rouge, hein! ①). Facile: il peut cligner des yeux. Il a les paupières amovibles. D'autre part, il n'a pas de cou. Il mesure rarement plus de 40cm de long. Il a une épaisse langue en forme de Y qu'il tire de temps en temps. Il est capable de vite s'enfuir, mais il faut que les conditions soient réunies, en particulier qu'il ait assez chaud car cela lui demande de l'énergie. Mais si vous l'attrapez, JAMAIS il n'essayera de vous mordre. C'est une bestiole gentille! Inoffensive. De toute façon, même si l'orvet voulait mordre votre doigt, il ne le pourrait pas à cause de l'ouverture de ses mâchoires. Même mordre le bout du doigt d'un nouveau-né serait bien compliqué.

Vous pouvez donc jouer avec très tranquillement, mais avec précaution parce que comme beaucoup de lézards, il est capable d'autotomie : si vous l'attrapez par la queue, elle se détache de son corps et continue de gigoter pour continuer à intéresser le prédateur pendant que l'orvet s'enfuit à toutes jam... euh... à toute vitesse.

Enfin, si vous voyez ou trouvez un orvet fragile, signalez-le donc à Deux-Sèvres Nature Environnent (DSNE) qui met en place un programme d'affinage de la répartition de cette bête attachante.



Erwan BARILLOT

Lotissement des Ouches

Le lotissement se compose de 11 parcelles de 610 à 971 m2.

Le prix a été fixé à 19,50 € h.t le m2.

Les prix des lots s'échelonnent de 13 694€ à 21 798€ TTC.

N° du lot	Surface en m ²	Prix de vente TTC en €
1	758	17 017.00
2	776	17 421.00
3	833	18 700.00
4	647	14 525.00
5	628	14 098.00
6	610	13 694.00
7	719	16 141.00
8	751	16 859.00
9	955	21 439.00
10	971	21 798.00
11	825	18 521.00





TARIF ACTUEL DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Location de la salle des fêtes

Période du 1er mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
Particuliers		Particuliers n'ha-		Particuliers habi-		Particuliers n'habitant	
habitant la com- mune de Mairé- L'Evescault		comm	pas la une de iré-	tant la commune de Mairé- L'Evescault		pas la commune de Mairé-L'Evescault	
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	50.00	150.00	60.00	100.00	50.00	250.00	60.00

Période du 1er mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
Associations de la commune de Mairé-L'Evescault Associations hors commune de Mairé-L'Evescault		Associations de la commune de Mai- ré-L'Evescault		Associations hors commune de Mai- ré-L'Evescault			
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	gratuit	60.00	60.00	100.00	gratuit	100.00	60.00

Un chèque de caution de 600.00 euros sera demandé pour chaque location.

Location de la vaisselle

	Plats	Autres articles			
Habitants ou associations	0.27 €	0.04 €			
de la Commune					
Habitants ou associations	0.37 €	0.05 €			
hors Commune					
Tout article loué perdu ou cassé sera facturé selon sa valeur de remplacement.					

Location de la petite salle polyvalente « la Boulite » :

- Particuliers et associations de la Commune : 30.00 €

- Location aux jeunes de la Commune : 10.00 €

- Particuliers et associations hors Commune : 40.00 €

L'occupation par les associations de la Commune est gratuite lorsqu'elle est sans but lucratif.

Une caution de 150.00 euros sera demandée pour chaque location.



Le tri sélectif avance!

En ce début d'année 2017, on a vu une belle évolution quant au tri sélectif. En effet, les règles ont changé et voici un petit résumé.

Imaginez-vous devant un point tri, face aux 3 types de containers.

Dans ce container,	vous mettiez	A présent, vous y mettrez aussi
Papier	TOUS LES PAPIERS	Rien d'autre
Verre	BOUTEILLES et BOCAUX EN VERRE (vaisselle et vitres : aux gravats !)	Rien d'autre
© Emballages	Emballages en alu, Emballages en cartonettes, briques alimentaires, TOUTES les bouteilles en plastique Flacons type « déo » Boites de conserves	TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUE TOUS les films plastiques TOUTES les « poches » plastiques TOUS les pots type « yaourt » TOUTES les barquettes

A l'étude de tout cela, on pourrait se poser la question inverse : que reste-t-il, alors, dans ma pauvre petite poubelle ménagère sous l'évier ?

Hé bien, si vous avez des poules et/ou un composteur, la réponse est « pas grand-chose » ! Car en plus de tout ce tri avant recyclage, vous devez apporter vos vieux textiles en points relais (ou en déchèterie), vos piles dans les bornes de grandes surfaces (ou en déchèterie). Vous ne la viderez pas souvent, cette pauvre poubelle !

Passeport Loisirs

Afin d'aider les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, le Conseil Municipal a créé le « Passeport Loisirs » depuis le 1^{er} janvier 2011. Ce dispositif s'adresse aux jeunes domiciliés dans la commune de Mairé-L'Evescault et qui sont âgés de moins de 19 ans.

Cette aide est attribuée sans conditions de ressources et vient en déduction du coût de l'adhésion ou de la licence délivrée par une Association du Pays Mellois à caractère sportif ou culturel. L'aide est d'un montant de trente euros ou du montant réel de la dépense si celle-ci est inférieure. La demande est téléchargeable sur le site internet de la commune (menu Vie Pratique) ou à demander à la mairie.



Pensez à consulter le site internet de la mairie (www.maire-levescault.fr) sur lequel vous pouvez trouver nombre d'informations pratiques, démarches administratives, comptes- rendus des réunions de conseil municipal, analyse d'eau potable, actualités de votre Commune, loisirs, festivités locales...

Vous pouvez nous faire part de vos observations et ce que vous souhaiteriez trouver sur le site qui n'y est pas actuellement.





Mairie de Mairé-L'Evescault

1 rue des Grands Bois, Le Bourg 79190 Mairé-L'Evescault

Tél: 05.49.07.62.68 Fax: 05.49.07.99.83

www.maire-levescault.fr

Courriel: mairie.mairelevescau@free.fr mairie-mairelevescault@paysmellois.org